

t. XXIV, pag. 16.) Barallier a publié, dans le même recueil, quelques observations qui semblent démontrer que, peu utile (nous dirions inopportun) dans les uréthrites aiguës, l'aloès jouit, au contraire, d'une efficacité réelle dans les blennorrhées anciennes. Gamberini (de Boulogne) a préconisé les injections de teinture d'aloès affaiblie dans le même cas⁽¹⁾. Ces injections ne déterminent qu'une cuisson légère. L'auteur cite le fait d'une blennorrhée rebelle traitée inutilement par l'ergotine, le sulfate de zinc, qui disparut sous l'influence de ces injections (*Revue de therap. medico-chir.*, 1860, pag. 13); mais n'y-a-t-il pas une certaine part à faire à l'alcool lui-même dans ce résultat? On pourrait s'en assurer en injectant une solution aqueuse d'aloès. Il est vrai que la partie résineuse de ce médicament n'interviendrait pas. La blennorrhée vaginale, il est logique de le penser, s'accommoderait aussi de l'usage intérieur de l'aloès, mais à la condition qu'elle ne se rattachât ni à la congestion habituelle de l'utérus, ni à la métrite chronique, c'est à dire qu'il ne conviendrait qu'au plus petit nombre des leucorrhées. Nous prions le lecteur de se reporter au passage où nous traiterons des moyens de provocation de l'inflammation des muqueuses.

Je n'entrerai pas ici dans les considérations relatives au traitement général des fluxions pathologiques, me réservant aussi d'en parler un peu plus bas en m'occupant des éruptions artificielles qui sont généralement créées pour produire des contrefluxions thérapeutiques.

LIVRE QUATRIÈME

PROVOCATION D'HÉMORRHAGIES

(HÉMORRHAGIPARES)

Il est des hémorrhagies utiles, agissant comme crises et contribuant à amener la solution de divers états morbides. L'observation l'a reconnu dès les premiers temps de la médecine, et il est probable que l'idée des émissions sanguines est née de ce fait constaté empiriquement.

⁽¹⁾ 1058. Il se sert de la formule suivante : teinture alcoolique d'aloès, 16 gram.; eau, 120 gram. — Trois injections par jour.

Les moyens hémorrhagipares se proposent de rappeler une hémorrhagie utile quand des accidents se manifestent à la suite de sa suppression, ou d'y suppléer en créant une hémorrhagie artificielle, d'où une division naturelle de ces moyens.

CHAPITRE I^{er}

Rappel des hémorrhagies utiles

Le rétablissement du flux menstruel, celui du flux hémorrhoidal, et quelquefois aussi celui de l'épistaxis, constituent une triple et importante indication que le thérapeute a très-fréquemment à remplir.

ARTICLE I^{er}. — FLUX MENSTRUEL

J'ai longuement traité, dans le premier volume de cet ouvrage (p. 756), des moyens de combattre l'aménorrhée sous ses diverses formes et j'ai insisté sur le rôle que joue l'utérus comme point de départ et de provocation des fluxions physiologiques et morbides chez la femme. Le flux menstruel ne peut se supprimer chez elle sans apporter un trouble profond dans sa santé et lui créer pour sa poitrine, si elle est entachée à un degré quelconque d'hérédité tuberculeuse, des imminences morbides redoutables. Cette solidarité circulatoire entre ces deux organes explique pourquoi la puberté, époque où la vascularisation utérine devient nécessaire à l'équilibre de la santé, joue dans l'évolution de la phthisie un rôle plus accentué chez la femme que chez l'homme; pourquoi une menstruation régulière coïncidant avec des lésions pulmonaires même avancées (comme j'en ai vu et j'en vois quelquefois des exemples) est pour celles-ci une sorte de soupape de sûreté et permet une prolongation de la vie à laquelle des hommes arrivés au même degré de la phthisie ne sauraient prétendre; pourquoi la menstruation, menacée par les fluxions qui se font du côté de la poitrine, est chez les phthisiques une fonction si fragile; pourquoi enfin une aggravation manifeste coïncide toujours avec sa suppression définitive ou temporaire. Et de là se tire naturellement la notion du prix qu'il faut attacher à rétablir la menstruation dans ces cas et à combattre cette aménorrhée symptomatique par toutes les ressources combinées de l'hygiène et des médicaments. (Voy. t. I, p. 760, et *Thérapeutique de la phthisie pulmonaire basée sur les indications*; Paris, 1866 pag. 66.)

ARTICLE II. — HÉMORRHOÏDES

Les hémorrhoides, disait Stahl, sont un bénéfice de nature, « *beneficium naturæ*. » (Georgii Ernesti Stahl, *Theoria medica vera*, Halæ, MDCCVIII, *Articulus IV, de Hemorrhoidum fluxu*, p. 159.) Tissot pouvait ajouter : « un bénéfice lamentable » (*febile beneficium*) en songeant aux souffrances qu'entraînent les hémorrhoides; mais l'amélioration qui se produit très-souvent dans diverses maladies quand ce flux apparaît, les accidents dont sa disparition est suivie, montrent le prix qu'il faut attacher à provoquer ou à rétablir les hémorrhoides dans certains cas déterminés. Malheureusement les hémorrhoides sont l'aboutissant, en tant qu'hémorrhagies, d'une série d'actes morbides très-complexes que nous n'avons pas la puissance de faire naître ou de reproduire. Nous ne pouvons qu'aider la nature dans les efforts qu'elle accuse vers l'établissement de ce flux hémorrhagique.

Si la thérapeutique dispose de certains moyens propres à provoquer la congestion hémorrhoidaire, elle est assez démunie de ressources quand il s'agit de faire fluer les hémorrhoides sèches, et cependant la constatation des avantages attachés souvent à l'établissement spontané de ce flux hémorrhoidal donne une idée de l'importance qu'auraient des agents aptes à le provoquer à volonté; malheureusement l'action thérapeutique n'est ici rien moins que certaine. Toute tentative serait vaine en l'absence du molimen hémorrhoidal; mais quand les premiers signes de celui-ci apparaissent, on peut le favoriser, l'empêcher d'avorter, et arriver même, dans quelques cas, à le faire aboutir à l'hémorrhagie.

Des vapeurs chaudes dirigées sur le siège; une application de sangsues en très-petit nombre à la marge de l'anus, avec la précaution d'en arrêter presque immédiatement l'écoulement; des bains de siège sinapisés constituent à peu près la série des moyens locaux propres à produire l'hyperhémie rectale. L'emploi des suppositoires de tartre stibié⁽¹⁾, conseillé par Trousseau, est une pratique assez rigoureuse et dont l'efficacité n'est pas suffisamment démontrée.

(1) 1059. ℞ Tartre stibié..... 10 à 30 centigr.
Beurre de cacao..... 4 gram.

F. un suppositoire.

Sans avoir d'expérience personnelle de ce moyen je ne le recommande pas à raison de l'irritation douloureuse, si ce n'est pis, qu'il paraît susceptible de produire.

L'aloès constitue à peu près le seul moyen interne qui puisse provoquer le flux hémorrhoidal avec une sûreté très-relative.

C'est là, en quelque sorte, l'indication classique de l'aloès. Hoffmann, Swediaur, Desbois (de Rochefort) et beaucoup d'autres médecins du siècle dernier, ont employé l'aloès pour rétablir le flux hémorrhoidal. Hoffmann dit que, sur cent personnes qui font un usage habituel de l'aloès pour remédier à la constipation, il y en a quatre-vingt-dix qui deviennent hémorrhoidaires. Ce résultat est-il imputable à l'aloès ou bien à la constipation? Desbois (de Rochefort) attribue la fréquence extrême des hémorrhoides, chez les Allemands, à l'usage exagéré qu'ils font des vins, bols et élixirs aloétiques. (Desbois (de Rochefort), *Mat. méd.*, pag. 332). Cette propriété de l'aloès lui a été toutefois contestée. Trousseau et Pidoux, en particulier (*op. cit.*, 2^e édit., 1842, t. I, pag. 697), admettent l'utilité de l'aloès pour rétablir le flux hémorrhoidal et tiennent prudemment en doute son aptitude à faire naître des hémorrhoides chez des sujets qui n'en ont pas encore eu. Nous nous rallions complètement, pour notre compte, à cette manière de voir.

Cet argument que divers auteurs, Cullen, Stahl, Giacomini, etc., ont traité avec succès par l'aloès des hémorrhoides fluentes, ne prouve nullement que ce médicament ne puisse faire naître le flux hémorrhoidal; il peut être utile aux hémorrhoidaires en augmentant le flux sanguin et en remédiant à la constipation, comme il peut provoquer artificiellement le molimen hémorrhoidal. Loin de voir une opposition dans ces deux faits ils me paraissent avoir entre eux le rapport le plus naturel. Quand on veut rappeler le flux hémorrhoidal dont la non-apparition, et à plus forte raison la suppression, peuvent avoir les conséquences les plus fâcheuses, on peut recourir à l'administration intérieure, aux applications topiques de l'aloès, ou aux deux voies en même temps⁽¹⁾.

ARTICLE III. — EPISTAXIS

L'épistaxis est peut-être, de toutes les hémorrhagies spontanées, la plus utile et en même temps la plus facilement gouvernable. Liée à la pléthore, à certaines maladies inflammatoires

(1) 1060. Doses journalières de 10 centigr. d'aloès prises le soir. *Élixir de propriété de Paracelse* (teinture d'aloès, de myrrhe et de safran) à la dose de 10 à 40 gouttes. — *Lavement d'aloès* avec 50 centigr. à 1 gram. — *Mèches rectales* trempées dans la teinture d'aloès.

ou à des fièvres particulières, la synoque simple, par exemple, elle constitue pour le cerveau, si enclin aux congestions et aux hémorrhagies, une soupape de sûreté qu'il serait extrêmement important de lever à volonté. Par malheur, ici plus encore que pour les hémorroïdes (puisque la crainte de congestionner davantage la tête, enlève toute une catégorie de moyens), on n'a guère de ressources pour hâter ou provoquer l'épistaxis. L'ouverture de quelques uns des vaisseaux de la pituitaire, soit par des moyens mécaniques, comme le font instinctivement les malades en l'excoriant par l'introduction du doigt; soit par des scarifications légères, ainsi que l'a pratiqué et proposé Cruveilhier, soit enfin par l'application d'une ou deux sangsues sur la cloison, donnent satisfaction à ce *besoin hémorrhagique* qui s'accuse par de la céphalalgie, du malaise, de la turgescence de la figure, de la somnolence. L'action de renifler de l'eau très-chaude peut aussi déterminer une épistaxis préparée par une fluxion qui n'aboutit pas.

CHAPITRE II

Provocation d'hémorrhagies artificielles

La saignée générale et les émissions sanguines locales sont des moyens thérapeutiques tellement distincts dans leur mode d'agir et dans leurs applications cliniques qu'il y a tout intérêt à les examiner séparément.

ARTICLE I^{er}. — SAIGNÉES GÉNÉRALES.

Quand on pratique une saignée, on obtient : 1° un effet *dynamique* par la dépression de l'économie à laquelle on soustrait une partie des matériaux de son activité et de son entretien; 2° un effet *déplétif*, en désemplissant le système circulatoire; 3° un effet *dérivatif* en appelant le sang vers le vaisseau qui a été ouvert au profit des organes congestionnés ou enflammés.

Ainsi donc, saignées antiphlogistiques, — saignées déplétives, — saignées dérivatives, telles sont les divisions naturelles de cette étude. Je ne parle pas des saignées *révulsives*, qui figurent dans la classification que Barthez a donnée des agents de contre-fluxion, parce que je ne crois pas que la séparation de la révulsion et la dérivation phlébotomiques soient fondées en clinique.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que cette distinction scholastique établie entre les divers effets de la saignée n'est

guère acceptable dans la pratique; elle bénéficie fréquemment de leur solidarité, mais il est aussi des cas, non moins nombreux et fort embarrassants, où, ne pouvant dissocier ces effets, il importe de faire un choix prompt et hardi et de tout sacrifier à l'une des médications sans plus se préoccuper de l'autre.

§ 1. — Saignées dépressives

Je donne ce nom aux saignées employées dans le but d'éteindre un éréthisme fébrile ou inflammatoire, ou d'abaisser brusquement, et jusqu'au point de produire un état demi-syncopal, le rythme de l'activité générale.

La saignée produit comme effets immédiats : 1° une accélération du pouls qui atteint quelquefois le sixième du chiffre des pulsations existant avant la saignée (Marey); accélération qui peut être remplacée par un ralentissement quand la saignée pratiquée au milieu d'un trouble profond de l'économie remédie à celui-ci; 2° un abaissement de la température qui peut, dans les maladies fébriles ou inflammatoires, atteindre 1° et même 1°,5; 3° une soif en rapport avec l'abondance de la déplétion sanguine, soit analogue à celle de toutes les hémorrhagies et qui est l'expression du besoin qu'a l'organisme de récupérer la quantité d'eau qu'il lui a été soustraite par la saignée; 4° une diminution des sécrétions normales; 5° une suractivité imprimée à l'absorption interstitielle; 6° une dépression des forces (quand la saignée n'a pas été employée dans un cas d'*oppressio virium*), accusée par de l'hébétude musculaire, intellectuelle, sensorielle (vertiges, obnubilation), le besoin du repos, la somnolence; 7° à un degré plus élevé et quand la déplétion est considérable, état demi-syncopal, pâleur, vomissements, etc.

La saignée change presque immédiatement la crase du sang, et il se produit une hydrohémie passagère ou durable suivant que le sujet sera dans des conditions favorables ou défavorables à la récupération sanguine. Si l'on fait à un malade une saignée de 500 grammes, le vide produit par la lancette dans sa circulation va être rempli par une aspiration interstitielle ou par les boissons, et on aura ainsi (la masse sanguine étant à peu près de 5 kilogr. pour un homme du poids moyen de 60 kilogr.) affaibli d'un dixième la puissance stimulatrice du sang. Il est aussi sûrement dilué de cette façon que si on l'avait, par voie d'injection veineuse, additionné d'une quantité d'eau correspondante. On comprend qu'un sang devenu aussi séreux ne porte plus aux organes enflammés qu'une stimulation singulièrement amoindrie. Il faudra, quand la saignée reparaitra dans nos habitudes (et cette restauration ne tardera guère), étudier par les procédés hématimétri-